

L'Homme préhistorique. Revue mensuelle illustrée d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques.... 1913/05.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XI^e ANNÉE — 1913.

TOME XI. — N^o 5. — MAI 1913.

CIMETIÈRE MÉROVINGIEN ET CAROLINGIEN

de *VILLEVENARD (Marne)* (1).

PAR

L. COUTIL,

Correspondant du Ministère de
l'Instruction publique.

ROLAND,

Instituteur à Villevenard (Marne).

Le cimetière mérovingien et carolingien de Villevenard a été découvert, en 1886, par M. de Baye, à 3 kilomètres de son Château; mais nous ignorons s'il a publié le résultat de ses recherches en ce point. Cette découverte suivit celle des seize grottes sépulcrales néolithiques situées dans le même champ.

En 1907, 1908 et 1910, les fouilles furent reprises dans les champs immédiatement voisins (parcelles n^o 656 et 657 en 1907, parcelle 658 en 1908 et 1909, parcelle 655 en 1910) par M. Roland, instituteur à Villevenard, qui y découvrit 135 sépultures.

En 1909, M. Cotel, marchand d'antiquités à Paris, fouilla de nouveau l'endroit exploré par M. de Baye en 1886 (n^o 656 et 657 du cadastre de Villevenard) et le n^o 652, limité par le chemin des Fagottes et de la Croix de Montmort. Malheureusement, M. Cotel exécute ses fouilles par tranches successives, comme s'il exploitait une carrière, et non en suivant chaque sépulture; il se préoccupe de trouver des objets destinés à la vente; par

(1) *Congrès des Sociétés Savantes, Session de Grenoble, 1915.*

suite, nous devons rester dans le vague sur la note, *concise*, qu'il a rédigée, surtout que nous n'avons pu voir les objets emportés de suite et vendus. Il prétend avoir trouvé 200 vases, dont 5 en verre, 50 scramasaxes, lances, francisques, plaques de fer damasquinées ou unies, plaques avec croix à tête humaine, colliers, grains d'ambre ; il aurait exploré environ 400 tombes : ce qui est trop pour la surface fouillée.

C'est donc principalement des fouilles de M. Roland dont nous nous entretiendrons, d'après les notes de fouilles, l'examen des objets et les rapprochements que nous avons faits, en étudiant le mobilier funéraire de sa collection. Ajoutons que cette région a fourni toute une série d'autres cimetières mérovingiens : ceux de Bergères-lès-Vertus, Vert, la-Gravelle, Loizy-en-Brie, Givry, Ferebrianges, Congy, Zoches, Oyes, Mondement, Broussy, etc., localités situées autour des grands marais de Saint-Goud, dont le mobilier funéraire a été offert par M. le Baron de Baye au Musée de Saint-Germain, et y occupe une salle spéciale, avec le produit des ses explorations de grottes néolithiques et cimetières gaulois du voisinage : Etrechy, Vert-la-Gravelle, Coizard, Zoches, Bergères-lès-Vertus, etc. — M. Roland a continué les recherches de M. de Baye dans cette riche région.

SITUATION DU CIMETIÈRE DE VILLEVENARD. — Les sépultures, au nombre de 135, explorées par M. Roland, occupent environ 80 mètres de long sur 90 mètres de large ; le terrain est en pente douce, exposé au Sud, à 800 mètres des marais de Saint-Goud et à 400 mètres de Villevenard. Le sol est calcaire, excepté au sommet Nord-est, où il est plus argileux et siliceux. L'endroit porte le nom de *les Ronces* ; un peu en dessous des premières fouilles se trouvent les seize grottes néolithiques de M. de Baye, actuellement rebouchées (n^{os} 656 et 657 du Cadastre).

ETUDE DES SEPULTURES. — Le nombre total des sépultures a pu être d'environ 5 à 600 ; elles étaient orientées Est-Ouest, la tête regardant l'Est ; chaque tombe était séparée de la voisine par un espace variant entre 0^m20 et 1 mètre ; les sépultures d'enfants rompaient ordinairement la continuation immédiate des rangées et amenait des intervalles de plusieurs mètres sans sépultures. A cause de la déclivité du terrain, les tombes des extrémités ont été plus dénudées que celles du centre ; ces der-

nières étaient un peu plus profondes ; celles du sommet presque à fleur du sol.

Les parois et le fond des sépultures taillées dans la craie étaient très unies ; mais, chose assez curieuse, on a recueilli en outre des pierres plates contre les parois, aux pieds, près des fémurs ou des épaules : ce qui s'explique pour les tombes privées de cercueil ; mais certaines en avaient probablement, puisqu'on a retrouvé des clous ; mais on ne comprend pas qu'ils aient mis des pierres sur la poitrine et les genoux des morts. Certaines sépultures étaient entourées de pierres plates (ce que nous avons observé, en 1890, dans les sépultures d'Igoville, près Pont-de-l'Arche, de Saint-Pierre-du-Vauvray, Muids et Bueil (Eure) ; l'abbé Cochet et Cottel à Criel (Seine-Inférieure) ; Fleury dans l'Aisne ; C. de Beauregard dans l'Isère ; Baudot dans la Côte-d'Or ; nous citerons aussi le Maine, l'Anjou, Saône-et-Loire, Alsace-Lorraine, Savoie, Wurtemberg, Luxembourg, province de Namur, Rhin moyen, et région des Burgondes, où ces sépultures formées de petits blocs sont presque toujours privées de mobilier funéraire, et sans doute du ix^e siècle.

On a trouvé trois sarcophages en plâtre coulé et l'un deux conservait un clou emprisonné dans le plâtre ; mais cela ne prouve pas qu'il y avait un cercueil intérieur en bois : ce qui d'ailleurs serait une exception ; et, d'ailleurs, pour affirmer que des cercueils en bois ont été utilisés partout, il aurait fallu recueillir au moins 12 clous par sépulture : c'était le minimum ; mais on peut affirmer que 20 clous étaient nécessaires ; or cette proportion minima n'a jamais été trouvée.

D'autres sépultures avaient leurs parois protégées par du plâtre appliqué contre la terre ; ce que nous avons observé dans l'Eure. Beaucoup de sépultures avaient été violées anciennement.

Les inhumations faites l'hiver étaient plus inclinées vers l'Est que celles d'été. Les femmes paraissaient avoir les mains ramenées sur le bassin, tandis que les hommes avaient les bras allongés sur leurs armes. Des empreintes de suaires existaient sur les plaques oxydées, ainsi que des vestiges de cuir.

Les vases étaient entre les talons, suivant l'usage, parfois entre les jarrets, exceptionnellement près du côté droit de la tête ; on a recueilli trois coupes en terre rouge gallo-romaine ; un vase avait conservé des traces de substance grasse.

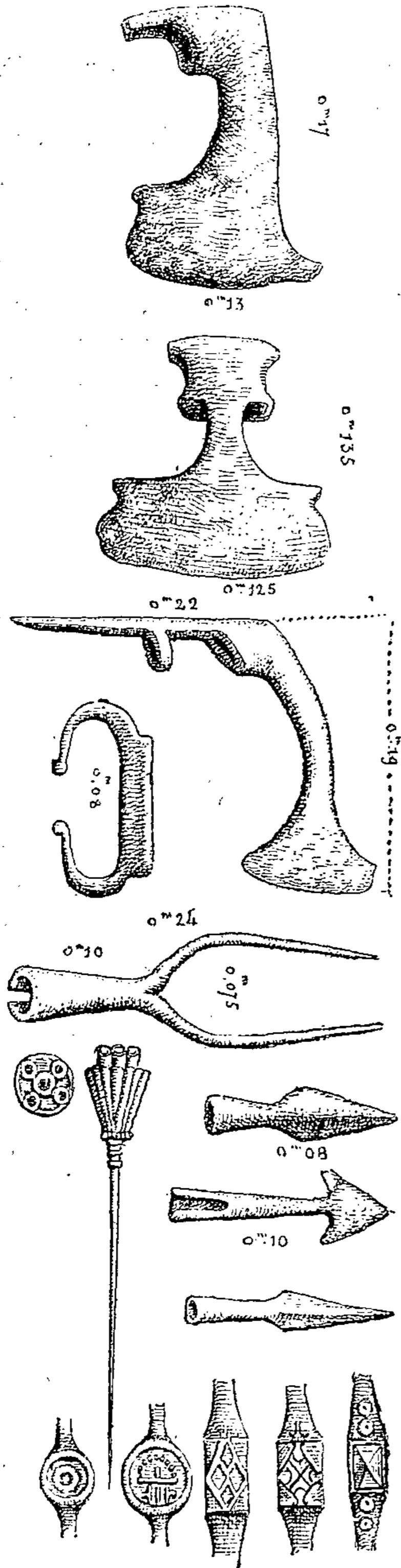


Fig. 1. — Armes en fer. Epingle en or et Bagues en bronze.

Les vases en verre se trouvaient dans les sépultures d'enfant et sans vases en terre (détail que nous avons observé à Bueil et Muids).

Quelques débris de graines et de noix ont été observés. Comme monnaies, on n'en a recueilli qu'une gauloise et des monnaies romaines, près des fibules, de la ceinture, de la poitrine, on enfilées dans le collier.

Les scramasaxes étaient placés à droite, la pointe en bas ou obliquement sur la cuisse, les couteaux en dessus; les francisques près du talon droit, les framées à la hauteur de la tête et à droite. Les colliers de femme étaient formés de perles de verre ou de terre cuite émaillée, ceux d'enfant étaient composés de perles d'ambre.

Les inhumations situées près du chemin de la Croix de Montmort étaient soignées, bien taillées dans la craie, plus profondes, mais sans mobilier, sauf un scramasaxe plus fin. M. Roland ne croit pas que ces sépultures aient été violées, tandis que, dans le haut du champ, au Nord, les sépultures creusées dans l'argile avaient été violées depuis fort longtemps; on retrouva dans celles-ci quelques épaves oubliées, des perles, une cruche, un ardillon de bronze, avec milieu d'ossements en désordre. D'après divers documents, notamment les sépultures formées de pierres plates, sans

mobilier funéraire, on peut dire que ce cimetière fut en usage jusqu'au IX^e siècle. A 500 mètres à l'Est et à l'extrémité du village, au lieu dit *La Cour au Seigneur*, existait le hameau de *La Cour*. on y a retrouvé des inhumations commençant à l'époque gauloise et se continuant aux époques gallo-romaine, mérovingienne et carolingienne, avec les mêmes poteries et armes que ci-dessus; mais on y constatait des bouleversements et dix sépultures à peine étaient intactes.

DESCRIPTION DU MOBILIER FUNÉRAIRE. — *Armes en fer*. — Nous citerons 52 scramasaxes de diverses dimensions, quelques-uns avec traces de poignées en bois; deux de ces armes n'avaient pas de pointes, lorsqu'on les exhuma; quatre garnitures de fourreau en bronze, dont deux ornées et deux unies, entouraient ces scramasaxes. M. Cottel accuse aussi une cinquantaine de scramasaxes, des boucles en fer, dont quelques-unes damasquinées d'argent; 75 couteaux et lames variant entre 0^m10 et 0^m30; 15 framées ou lances, dont quelques-unes avec traces de bois dans la douille, la tige aplatie et effilée; elles mesurent 0^m22, 0^m37, 0^m42, 0^m46, 0^m52 sur 0^m02 à 0^m04 centimètres de largeur; deux têtes de flèches à barbelures et une quadrangulaire, sorte de carreau; une francisque, dont le tranchant arqué était tronqué, une francisque ordinaire, deux francisques avec emmanchement très long muni d'une longue patte et d'une bague pour la fixer solidement au manche (1); une fourche de 0^m24 de long à deux dents de 0^m14 et une forte douille; le cimetière de Bassecourt (Suisse) a donné une fourche à trois dents; ce doit être une foëne à harponner les poissons (Pl. XXI. *Fig. 4*); ces fourches sont excessivement rares dans les sépultures mérovingiennes (*Fig. 1*).

Trois spirales de fer, dont l'usage ne peut être déterminé. Forces à tondre les moutons ou les peaux d'animaux abattus.

Poteries. — Le nombre total s'élève à 197, y compris celles qui furent cédées par M. Cottel, qui en a recueilli 200 à lui seul. De forme ordinaire, elles étaient noirâtres, unies ou ornées de

(1) Type de l'Album Caranda (Pl. XXI). — Barrière-Flavy (Pl. XXI, *Fig. 1, 2, 3*). — De Chavannes (Suisse). — De Remies (Aisne) et De Chaffois (Doubs). — Une cinquième francisque avec tranchant perpendiculaire au tenon de l'emmanchement.

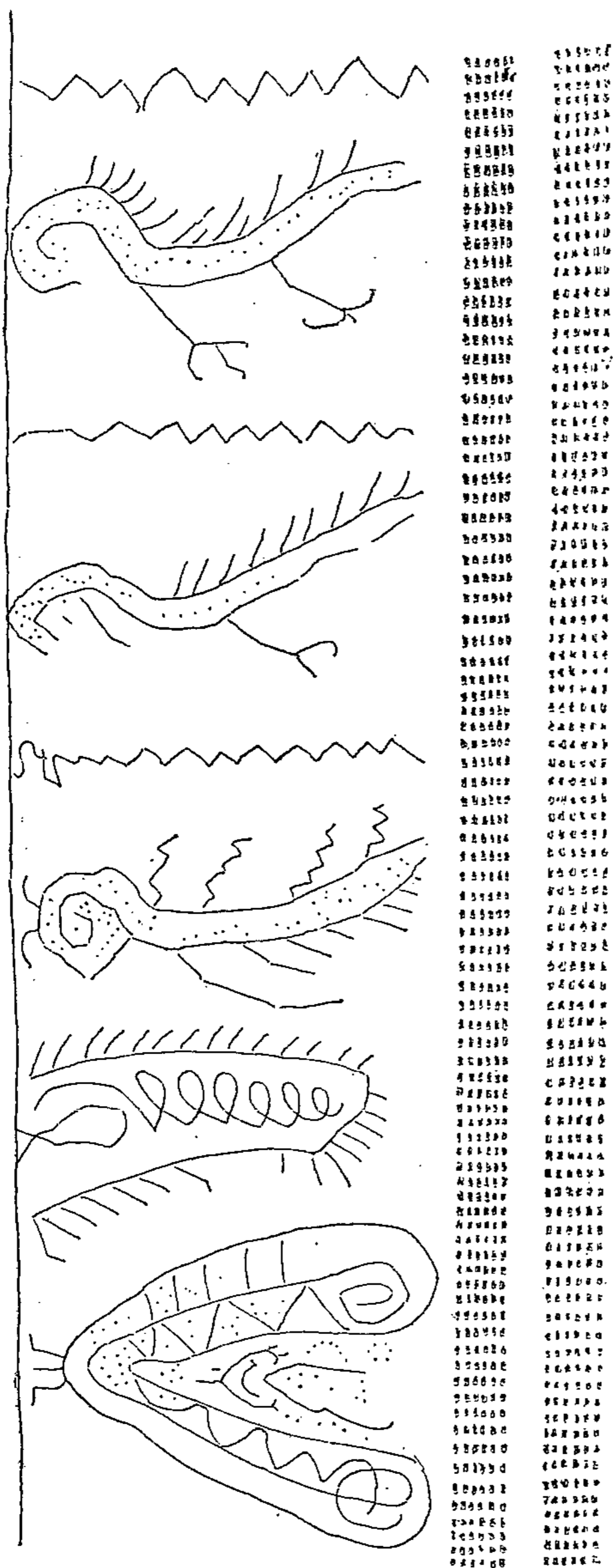


Fig. 2. — Vase noir, orné d'oiseaux gravés.
[Détails].

hachures droites ou obliques, de lignes horizontales en relief (pas de dessins à la mollette, grecques ou autres décors); nous y avons compté 24 cruches à anses avec bec trilobé ou uni, semblables à celles des sépultures de Breny (1); de



Fig. 3. — Vase noir, orné de gravures d'oiseaux.

cruches sans anse, de couleur grise ou jaunâtre; quelques-unes étaient tournées à la main; deux bouteilles plus ou moins oblongues; vingt gobelets à cordons avec étranglement au centre; un vase en forme de gobelet à panse large et dépressions verticales dans l'intervalle desquelles on a gravé des

(1) Album Caranda (Pl. XLIII, Fig. 1 et 2); d'Achery, Mayet, Collection Boulanger; Barleux (musée de Péronne); Herpes (Charente), collection Delamain.

oiseaux stylisés de profil, à gauche, séparés par des zigzags et autres décors sommaires sur une hauteur de 0^m07, le col mesure 0^m08 de diamètre et la base 0^m11, celle-ci est ornée de deux zones de six pointillés parallèles (ces oiseaux peuvent avoir une certaine analogie symbolique avec les nombreuses croix et chrismes observés sur les plaques recueillies dans les mêmes sépultures) (*Fig. 2 et 3*); cinq gourdes, bombées d'un côté et plates de l'autre, ornées de cercles, croix ou zigzags (1); elles sont rares dans les autres départements et paraissent avoir été surtout en usage dans la Marne; une cruche avec versoir tubulaire, analogue à celles du Jura et de l'Alsace; un petit tonneau, dont les anses étaient cassées et dont le bout est orné d'une croix à branches égales, du type de Saint-Jean-d'Acre; deux petites aiguères; trois plats en terre noire et trois en terre rouge; dix écuelles. Deux fusaioles en terre cuite.

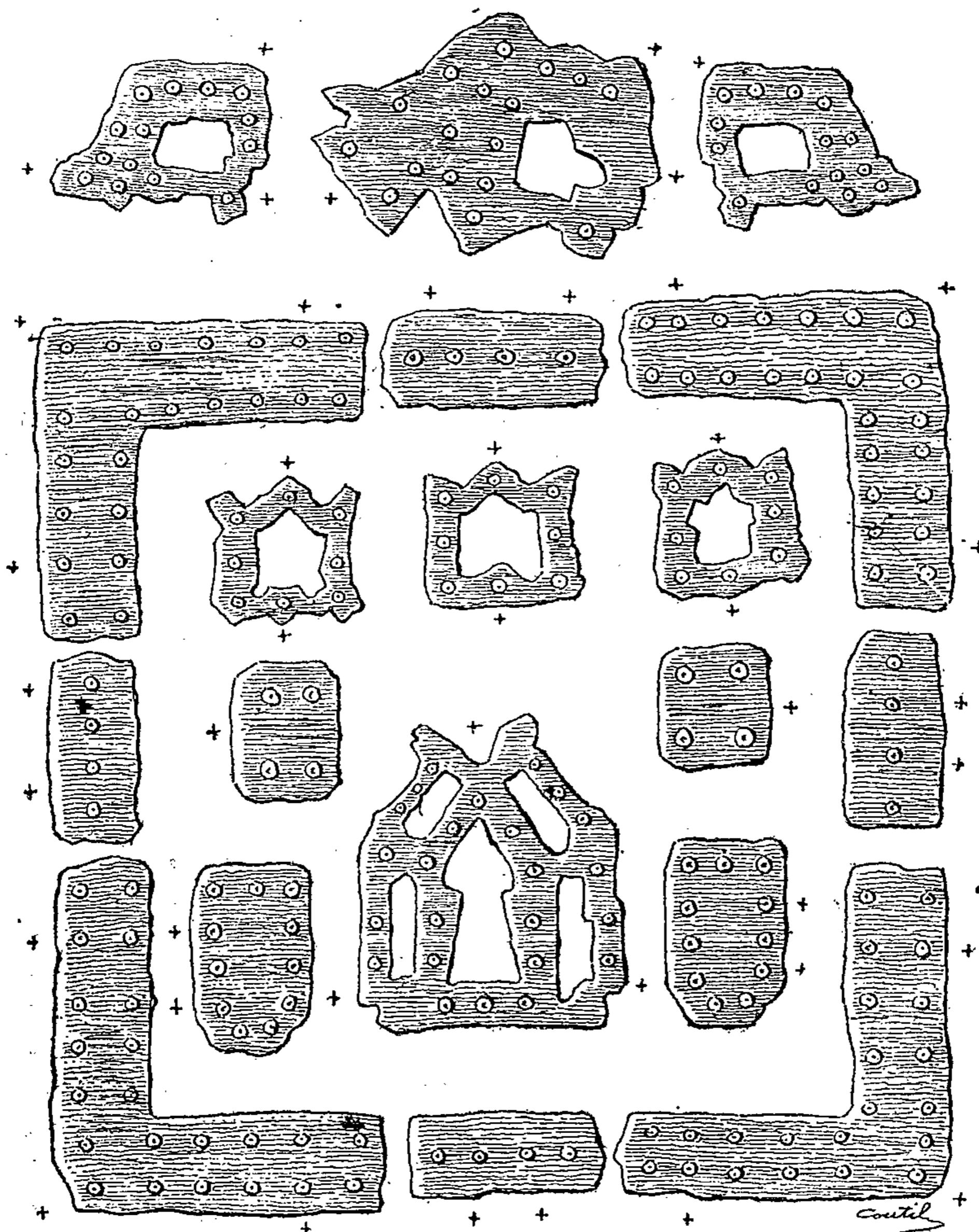
Verreries. — Quinze vases en verre, dont dix pour M. Roland et cinq pour M. Cottel; une bouteille du genre de celle du Musée de Caen à panse ronde et fond plat; deux autres plus petites à panse arrondie, ainsi que le fond; un gobelet à fond plat en forme de cylindre tronqué avec bords renversés extérieurement; quatre cornets dont deux longs et deux moins élançés avec bouton au fond (vase apode), enfin une petite écuelle à fond rond; dix-huit colliers composés de perles de verre émaillé de diverses couleurs et de perles en terre cuite émaillée, avec 15, 20, 30, 45, et 60 perles.

Bronze. — Garniture de coffret, mesurant 0^m13 à 0^m14 de côté, composée des quatre angles ornés d'une double rangée de petits cercles et de trous de clous (*Fig. 4*), et quatre petites bandes analogues à placer entre chaque angle; au centre, une entrée de serrure ajourée ornée de cercles avec point central. Trois autres entrées de serrure, plus petites; d'autres pièces d'appliques figurant des oiseaux, perroquet de profil orné de cercles avec point du type du cimetière de la Buissière (Belgique), décrit par MM. Dens et Poils (*Soc. arch. Bruxelles, 1909, Fig.*); d'Anderlech (Belgique), de Cerseuil (Aisne); d'Harquency (Eure) (2), que nous avons reproduit dans notre Archéologie de l'Arrondissement des

(1) Album Caranda (Pl. XLIV).

(2) A. Caranda (Pl. 62 nouvelle série, *Fig. 2 et 80, Fig. 3 bis*).

Andelys. Nous citerons aussi de petites terminaisons de cour-



CIMETIERE MEROVINGIEN de VILLEVENARD (MARNE)
GARNITURE DE COFFRET : (LES CROIX INDIQUENT LES TENONS).

Fig. 4. — Garniture de Coffret.

roies, étroites et longues, ornées de cercles ou de dessins géométriques (1); deux sortes de petites fourchettes à trois tiges avec

(1) Caranda (Pl. XXXIV, Fig. 12 et 13).

trous à l'extrémité pour les fixer (1); une plaque de ceinturon ronde avec sa boucle munie d'un couvre charniere, ornée de cercles avec point; la plaque mesure 0^m07; le centre est orné d'un *chrisme*, monogramme Constantinien du Christ, figuré par un X et un P entrecroisés, mais sans les lettres α et Ω (on en a fait l'emblème du Dieu vivant, et aussi une croix ansée hiéroglyphique; on sait que Constantin est le premier qui fit peindre ce monogramme sur son labarum; il a été en usage du iv^e jusqu'au x^e siècle pour les sépultures, les monnaies, les églises, diplômes et divers objets); mais, alors que notre collègue M. Pilloy reporte l'usage de cet emblème jusqu'au viii^e siècle, nous pensons qu'il a pu être en usage dès le iv^e siècle, après la conversion des Francs au catholicisme; on le voit sur le fond d'un plateau de verre d'Armentières (2). D'ailleurs, on sait que, plus le décor est pur, plus il se rapproche du iv^e siècle; or, comme celui-ci n'a rien de byzantin, on peut donc le placer au v^e ou vi^e siècle. Cet emblème se retrouve sur les dalles tumulaires d'Algérie et Tunisie, portant des épitaphes des iv^e et v^e siècles. M. Cottel dit avoir trouvé une plaque ornée d'une tête humaine. Nous citerons aussi deux plaques très allongées, ornées de cercles (3) et une autre de deux croix, forme très fréquente dans l'Aisne; deux plaques rondes pareilles, ornées au centre d'une croix; une petite plaque avec cercles concentriques (4) au milieu; une autre petite avec six cercles concentriques; deux autres petites plaques ajourées au centre et carrées.

Quatre garnitures de fourreau de scramasaxe, dont deux ornées et deux unies. Deux larges boutons semblables avec partie saillante au centre et le pourtour orné de cercles avec point (5). Sept boutons ornés en creux d'une sorte de serpent replié sur lui-même. Quatorze bagues, dont six avec chaton orné d'un motif rond ou oblong, avec motif circulaire, en losange, avec dessin et *monogramme* (?); une bague en argent avec motif en verre jaunâtre; une bague à clef sur le côté, res-

(1) Caranda. Sépultures d'Armentières (Pl. 25).

(2) Album Caranda (Pl. 28).

(3) Caranda (Pl. XXII).

(4) Caranda. Sépulture d'Arcy Saint-Restitué (Pl. 45, Fig. 5).

(5) Caranda (Pl. XXXVII, Fig. 5).

semblant à celle de Ferebrianges (Collection de Baye, Musée de Saint-Germain) ; trois paires de boucles d'oreilles dont une en argent et deux en bronze. Des passe-lacets unis, ou ornés, en bronze et argentés. Deux bracelets en bronze. Deux balances monétaires avec plateau rond de 0^m03 de diamètre.

Fibules en argent et bronze ornées de verroteries triangulaires de couleur bleue, du genre de Breny (Aisne), décoration assez fréquente ; quatre grands stylets dont deux ornés au centre d'une partie plus forte à quatre facettes gravées et des stries sur la tige ; deux autres moins longs. Six épingles.

Or. — Une épingle à tige de bronze de 0^m055, avec tête en or cylindro-conique de 0^m014, ornée en son centre de cinq tubes saillants qui enchassent des petits saphirs : nous ne connaissons que deux épingles qui s'en rapprochent, celle d'Hardenthun (Pas-de-Calais) (1) et l'épingle caliciforme en argent d'Aiguisy (2) ; une bague en or avec émeraude ; le tour de cette bague est à facettes (collection Cottel) ; une fibule digitée ou palmée d'environ 0^m07 avec une tête à l'extrémité, les yeux formés de grenats ronds, un autre grenat en demi circonférence formait la bouche, elle a été trouvée par M. Cottel.

Argent. — Une paire de boucles d'oreilles. Une bague en argent avec chaton en verre jaunâtre.

Os. — Un peigne en os avec ornements en cercles avec points, une perle en os.

Crâne. — Un crâne portant sur le côté droit de la nuque une cavité faite sur le vivant ; mais nous n'osons affirmer que ce soit une trépanation : ce qui est probable, car cette opération s'est faite à l'époque franque ; nous avons recueilli au cimetière de Paix, près les Andelys (Eure), un crâne de femme portant aussi une cavité à la base de l'occipital ; l'os s'est réparé, ce qui prouve qu'elle a survécu à cette cruelle blessure ; un autre cas s'est

(1) Abbé HAIGNERÉ. — *Quatre cimetières du Boulonnais.* — 1886, pl IX, Fig. 1, 2, 3.

(2) Album Caranda (Pl. LVI, Fig. 9).

retrouvé dans le cimetière que nous avons exploré à Bueil (Eure); l'entaille occupe le frontal; l'individu n'a pas dû survivre.

L'abbé Cochet a signalé un autre cas d'entaille oblique (sans indiquer la partie du crâne), dans le cimetière mérovingien d'Etretat (Seine-Inférieure) qu'il explora en 1842 (1).

M. Chambroux en a décrit un autre, provenant du cimetière de Chelles (Seine-et-Marne); il porte deux entailles symétriques sur chacun des pariétaux; mais il a oublié de dire si l'os a été réparé et si par suite la personne a survécu (2).

CONCLUSIONS. — Le cimetière de Villevenard n'offre rien de bien saillant; il se relie donc par son mobilier à ceux de la Marne et de l'Aisne. Nous noterons l'abondance des cruches à bec unique ou contourné, d'un vase à bec versoir comme à Herpes (Charente), dans les sépultures de Chaussin (Jura), des musées de Colmar et Strasbourg; de petites aiguères; d'un petit tonneau décoré d'une croix; de cinq gourdes à deux anses; de bouteilles en terre; de coupes basses et de vases en gobelet ornés de cordons saillants; d'un vase fort curieux, orné de trois oiseaux, sans doute symboliques. Pour le verre, des vases apodes et une bouteille cylindrique avec base aplatie; pour le bronze, plusieurs plaques ornées de croix, l'une d'un chrisme et deux balances; pour l'or, une bague avec émeraude, une fibule digitée avec tête humaine, ornée de grenats, une épingle à tête cylindro-conique avec cinq tubes terminés par des saphirs; pour l'argent, une bague et une paire de boucles d'oreilles.

Ce cimetière, avec ses nombreux ornements chrétiens, a dû commencer au v^e et se continuer surtout aux vi^e ou vii^e siècles; nous ne le croyons pas plus ancien, en ce qui concerne les objets examinés; mais nous n'avons pas vu ceux de M. de Baye, ni ceux de M. Cottel, trouvés dans des sépultures voisines de celles qui étaient privées de mobilier funéraire. Ce cimetière, comme beaucoup d'autres, a donc servi jusqu'aux viii^e et ix^e siècles; il complète la série des Nécropoles situées sur les pentes qui dominent les Marais de Saint-Goud.

(1) COCHET. — *La Seine-Inférieure historique et archéologique*. 2^e édit., p. 362. — L. COUTIL. *Le cimetière franc et carolingien de Bueil*. 1905.

(2) CHAMBROUX. — *Cimetière mérovingien de Chelles*. 1903.

Ces populations franques n'ont pas dû être très agricoles, car le sol y est extrêmement calcaire. Le bord du lac pouvait offrir des pâturages pour les bestiaux, dont le lait servait aux habitants, qui en outre trouvaient dans le lac des mollusques, d'énormes moules, et beaucoup de poisson. D'ailleurs, avant les Mérovingiens, les Néolithiques y avaient laissé des habitations lacustres, des grottes sépulcrales ; et les Gaulois leur succédèrent.

Ce n'est que depuis 10 à 15 ans que la vigne, qui fournissait des raisins pour le Champagne, est atteinte de chlorose ; avant, ce pays était très prospère ; et ceci explique sans doute l'attrait des anciennes populations pour cet endroit si riche et si pittoresque.

